

Nous nous sommes compris

Autor(en): **Baumann, Bertrand**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **95 (1986)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682075>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPTE-RENDU

Ils ont en commun l'idéal et la langue. Les représentants des Croix-Rouge francophones se sont réunis à Berne, pour parler, entre connaissances, de la situation actuelle du mouvement et de son avenir. Un débat élevé et passionnant, où l'on n'a pas jeté un voile pudique sur les problèmes.

Bertrand Baumann

Une réunion de famille

Berne. En ce lundi 29 septembre, il y a effervescence au siège de la Croix-Rouge suisse, Rainmattstrasse 10. On a accroché l'emblème au-dessus de l'entrée et la salle de conférences a sa disposition des grands jours. La Croix-Rouge suisse accueille le II^e colloque des Croix-Rouge francophones. L'idée d'une telle réunion revient à la société Croix-Rouge de Belgique. A l'occasion des cérémonies commémorant ses 120 ans d'existence, cette dernière invitait en effet les sociétés «sœurs» de pays francophones ou de régions habi-

Pour la Croix-Rouge, il s'agit de veiller à ce que la dignité humaine soit partout respectée.

tuees à utiliser la langue française, à se réunir pour réfléchir sur les moyens de parvenir à une Croix-Rouge efficace. Les participants avaient alors apprécié la souplesse de la formule et son caractère intime, qui permettait notamment un débat d'idées plus direct que dans les grandes conférences internationales, auxquelles la Croix-Rouge est habituée. On s'était donc promis de se rencontrer à nouveau. Entre-temps, il y a eu la Conférence de la Croix-Rouge d'Åland et de Stockholm sur la paix, où tout le mouvement s'est livré à un intense travail de réflexion sur la contribution de la Croix-Rouge en faveur de la paix, avant de se mettre d'accord sur un texte servant de plate-forme commune de réflexion et d'action pour les années à venir. Mais plus que l'élaboration d'un texte, la Conférence d'Åland avait permis l'ouverture d'un débat sur les finalités du mouvement et sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Ce débat est loin d'être clos et le colloque francophone s'est donc réuni à Berne avec comme principal objectif de tirer un bilan informel d'Åland et d'essayer de répondre en profondeur à certains pro-

blèmes concrets communs.

Sept pays avaient favorablement répondu à l'appel de la Croix-Rouge suisse; mais cinq seulement, la Belgique, la France, le Luxembourg, l'Espagne et l'Italie, s'étaient déplacés à Bern. Comme lors du premier colloque, le CICR, la Ligue et l'Institut Henry-Dunant étaient représentés, si bien que l'on peut dire qu'un échantillon très représentatif du monde Croix-Rouge était présent. Les retrouvailles sont chaleureuses, l'atmosphère conviviale. On est entre «gens» Croix-Rouge animés d'un idéal commun. Le président du jour, Jean-Daniel Pascalis, secrétaire général adjoint de la Croix-Rouge suisse, ouvre rapidement les débats, car le programme est chargé: pas moins de cinq thèmes devront être abordés en deux jours et demi, et non des moindres: «Croix-Rouge et paix», «la Croix-Rouge, auxiliaire indépendant des pouvoirs publics», «volontaires et professionnels de la Croix-Rouge: concurrence ou coopération», «la participation de la Croix-Rouge aux opérations internationales de secours et de développement», enfin, «la coopération entre la Croix-Rouge et les autres institutions humanitaires nationales et internationales».

Croix-Rouge et paix:

faire respecter le consensus

Les débats s'ouvrent donc sur le thème d'actualité par excellence dans le monde Croix-Rouge, même si beaucoup ignorent ce qui s'est décidé lors de la Conférence d'Åland en matière de paix. La Croix-Rouge française, par la voix de son responsable des affaires internationales, Xavier de Nazelle, présente un texte très élaboré sur la question. L'orateur tout d'abord rappelle le principe à la base de l'action de tout membre du mouvement: le principe d'humanité, par lequel tout homme, quel que soit sa race, son appartenance politique ou religieuse, porte secours à la personne blessée ou dans la



Belgrade et Åland: faire respecter le consensus.

Réunion du colloque des Croix-Rouge francophones à Berne

Nous nous sommes compris

détresse. Aider, ce seul verbe exprime la volonté et l'idéal de plus de 250 millions de membres de la Croix-Rouge dans le monde entier. Depuis quelques années, certains membres à l'intérieur du mouvement ont mis en doute l'efficacité de cet idéal et ont lancé l'interrogation suivante: N'appartient-il pas à la Croix-Rouge, la plus grande organisation d'entraide dans le monde, d'adopter une attitude préventive en réclamant le maintien de la paix, ou en s'engageant ouvertement pour le désarmement? C'est à cette sollicitation, émanant principalement des sociétés membres d'Europe de l'Est et du tiers monde que la conférence d'Åland a voulu donner une réponse. A Åland, on a clairement posé la

Åland, plate-forme commune de réflexion et d'action pour les années à venir.

question suivante: De quelle paix parle-t-on? Et Xavier de Nazelle de rappeler la définition adoptée à l'issue de la conférence: «La paix véritable est un processus dynamique de collaboration entre tous les Etats et les peuples, collaboration fondée sur la liberté, l'indépendance, la souveraineté nationale, l'égalité, le respect des droits de l'homme, ainsi que sur une juste et équitable répartition des ressources, en vue de satisfaire les besoins des peuples». Il ne s'agit donc pas pour la Croix-Rouge d'accepter un état d'absence de guerre que l'on aurait artificiellement appelé paix, mais plutôt de veiller à ce que la dignité humaine soit partout respectée. Les participants d'Åland

se sont donc mis d'accord sur cette vision des choses et c'est sur la base de ce «consensus» que le mouvement dans son ensemble entend mener son action pour les années à venir. Les participants du colloque ont donc rappelé leur attachement au consensus et ont réitéré leur vœu que ce dernier soit respecté. En clair, il s'agit désormais de mettre un terme aux sempiternels débats sur la paix et de passer aux actes.

L'après-Åland

Cette volonté réaffirmée, les participants devaient se pencher sur les différentes concrétisations possibles des propositions d'action élaborées lors de la Conférence d'Åland: l'amélioration de la crédibilité du mouvement en général, notamment dans les pays industrialisés, la diffusion des principes du droit international humanitaire, les choix en matière de projets de développement, la sensibilisation et le recrutement des jeunes. En ce qui concerne la crédibilité du

... et aider les jeunes sociétés nationales du tiers monde à se développer.

mouvement, Xavier de Nazelle insiste sur l'idéal qui anime les membres du mouvement, un idéal qu'il faut exprimer sans relâche et qui représente la meilleure preuve de crédibilité. D'autre part, il est notoire que le développement du droit international humanitaire et son acceptation par les Etats pie-

freignent ouvertement les Conventions qu'ils ont ratifiées. La stratégie du CICR, déclare Jacques Meurant, directeur de l'Institut Henry-Dunant, a tendance à s'orienter vers les missions de type «bons offices» lors d'affaires spectaculaires, comme les détournements d'avions par exemple. Ce type d'action, constate Jacques Meurant, correspond d'ailleurs de plus en plus aux attentes du public. Le problème est de savoir, conclut-il, si des interventions

Pour la Croix-Rouge de demain, des collaborateurs à haut niveau de compétence.

de ce genre appartenant encore au domaine humanitaire. En ce qui concerne les choix en matière de développement, les participants ont insisté sur l'aide que les sociétés des pays industrialisés devaient apporter aux jeunes sociétés sœurs des pays du tiers monde. La Croix-Rouge française rappelle à ce propos l'exemple de régions jumelées avec des sociétés Croix-Rouge de pays africains. Une opération qui est une réussite sur tous les plans. L'envoi de secouristes-hygienistes pour la mise en route de dispensaires est un autre exemple de collaboration possible, également couronnée de succès. La jeunesse, enfin. Un problème qui concerne toutes les sociétés Croix-Rouge des pays industrialisés. La Croix-Rouge, cette vieille dame plus que centenaire, a-t-elle encore assez de charme et de conviction pour attirer les jeunes, plus que jamais à la recherche de résultats concrets et immé-

diats? Les problèmes liés à une certaine rigidité du langage Croix-Rouge ont été en particulier évoqués, à une époque où les jeunes sont habitués à une communication spontanée et directe. Les réalisations chez nos sociétés sœurs ne manquent pas. Des jeunes ont été appelés à collaborer à des projets d'aide au développement en Mauritanie sous l'égide de la Croix-Rouge française. Toutefois, les participants ne se sont pas cachés que la collaboration des jeunes

COMMENTAIRE
ÅLAND: UN NOUVEAU POINT DE DÉPART?

L'observateur d'une réunion interne au mouvement Croix-Rouge comme le colloque qui a eu lieu en octobre dernier à Berne, reste quelque peu interdit en constatant que d'importantes personnalités du mouvement se forcent à réfléchir sur un sujet qui, au fond, ne les passionne pas. Pour tous les participants du colloque, il est évident que la Croix-Rouge, de par sa mission première, est œuvre de paix. La Conférence d'Åland, mieux préparée que les précédentes du même genre, a permis l'élaboration d'un nouveau consensus qui a réconcilié les différents points de vue autour du problème de la paix, mettant ainsi un terme à ce débat qui aurait pu déboucher sur l'idéologisation de la Croix-Rouge. Mais Åland, ce n'est pas uniquement un texte sur la paix. C'est aussi un catalogue de propositions concrètes qui doivent permettre au mouvement de faire face aux exigences de notre monde. A une époque où ce monde reste divisé en deux camps et où l'idéologie reste plus importante que les hommes, la Croix-Rouge demeure le seul mouvement qui puisse prétendre à l'universalité. Dans un contexte d'irritation croissante de l'opinion publique face aux problèmes de mauvais fonctionnement des grandes organisations internationales, elle doit constamment satisfaire à la preuve par l'acte. Il s'agit donc avant tout pour la Croix-Rouge de se concentrer sur l'action concrète et d'éviter de se perdre dans les palabres inutiles.

dans un mouvement et une institution comme la Croix-Rouge n'était pas sans risques. Il est par exemple hors de question de vouloir adapter les principes du mouvement aux exigences des jeunes. Au contraire, il s'agit pour ces derniers de faire un effort de compréhension et d'assimilation des fondements de la Croix-Rouge.

Bénévoles ou professionnels: pour la Croix-Rouge une question à trancher

Devant l'augmentation des tâches et face à la complexité des dernières, la Croix-Rouge est confrontée au dilemme de la professionnalisation. Les sociétés Croix-Rouge reçoivent en effet un nombre toujours plus important de mandats des gouvernements de leurs pays respectifs. Pour être crédibles, elles doivent donc s'appuyer sur des collaborateurs au degré de compétence de plus en plus élevé. Se basant sur l'exemple de la Suisse, Maryse Meyrat, chef du Service santé et affaires sociales au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, constatant ces exigences nouvelles imposées à la Croix-Rouge et à ses collaborateurs, n'en conclut pas pour autant la mort du bénévolat. Maryse Meyrat cite l'exemple de ces étudiants en sociologie qui se sont mis à la disposition de la Croix-Rouge dans le domaine de l'aide aux réfugiés... Ces «nouveaux» bénévoles agissent en fonction de motivations bien précises qui participent d'un désir de contribuer à l'évolution de la société helvé-

développement dans les années à venir ne faisant aucun doute, l'exposé d'Anton Wenger, consacré au problème de la participation de la Croix-Rouge aux opérations de secours à l'étranger, fut suivi avec une grande attention. Anton Wenger a surtout plaidé pour une participation accrue des sociétés donatrices comme la Croix-Rouge suisse, à la conception et à la mise en œuvre des projets au sein de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, l'organe coordinateur du mouvement pour les opérations des secours à l'étranger.

C'est en particulier dans le cadre des projets à long terme que les sociétés donatrices revendiquent d'être beaucoup plus systématiquement consultées par la Ligue. Anton Wenger invoque en particulier l'expérience des différents sociétés nationales dans le domaine de la coopération au développement, qui n'est pas à négliger. D'autre part, les sociétés nationales, comme la Croix-Rouge suisse, ont un certain nombre de responsabilités à assumer face à leurs donateurs et ne peuvent se contenter d'un rôle purement administratif de recueil des dons à l'intention de la Ligue. Parallèlement à ces observations, Anton Wenger a réaffirmé sa conviction dans l'efficacité des projets bilatéraux englobant une société donatrice et une société opératrice partenaire du tiers monde. Enfin, le chef du Service des secours de la Croix-Rouge suisse a insisté sur la nécessité d'assister les sociétés sœurs du tiers monde dans leur développement, en prenant garde toutefois de ne pas charger inutilement la barque et de rester toujours réaliste quant à leur capacité d'action réelle. Il s'agit en particulier de tenir compte de leurs moyens en personnel et de ne pas leur imposer des tâches qu'elles ne peuvent manifester pas mener à bien. Anton Wenger a rappelé dans ce contexte l'importance pour un organisme non gouvernemental de rester crédible dans ses réalisations effectives. Un appel à la vigilance qui aura sans nul doute été entendu. □

Ligue et sociétés nationales: l'importance des opérations de secours et de l'aide au